



Le billet de la rédaction

Mesdames, Messieurs, chers habitants,

Autant ne pas perdre ses petites habitudes, alors me revoici.

Ah, le printemps qui passe, le temps qui fuit, et que faire du problème « vacances » ? C'est facile pour vous ? Pour moi, cela relève du parcours du combattant. Devant le vaste monde qui nous entoure, je me dis en toute naïveté, que j'aimerais aller voir ailleurs, mais ce n'est pas nécessairement en allant loin que je serai le plus dépaycée, alors qu'il y a un tas de coins à un saut de puce que je ne connais pas, bref, les idées fusent. A moi les agences de voyage, catalogues, guides et j'en passe. Malgré une distraction certaine, je mets la main sur un catalogue Qualifyer, wouah, ce choix, ces possibilités. Vite, mes miles. A moi l'inconnu, les horizons lointains. Non flûte je n'y arrive pas, peut-être le week-end de rêve dans l'Oberland bernois, ou alors sur la riviera lémanique. Foin de tout cela, il ne me reste que le bouquet de fleurs ou alors la boîte de chocolats... Solution « internet » : devant un

tel choix, je me dis que ce n'est pas facile, mais pas facile du tout à gérer. Que faire ? Retour à la case départ ! Je m'interroge : qu'est-ce qui est incontournable cette année ?



Que faut-il absolument voir, ne manquer à aucun prix ? Victoire, j'y suis. Au diable les dépaysements lointains, les contrées inconnues, j'ai trouvé : **Expo 02**. Vous connaissez ? Alors, au plaisir de s'y retrouver.

Marie-Laure Bianconcini

Invitation au repos



alentours du banc...

Promeneurs intrépides habitués au grand air, vous avez tous pu admirer le nouveau banc installé le long de la Versoix. Et nombreux aussi, vous vous êtes dits que décidément l'espèce humaine est indécrottable, il faut qu'elle laisse des traces de son passage. Une solution a été trouvée : une poubelle vient d'être installée. Alors plus d'excuse aux déchets lâchement abandonnés aux



Réservez d'ores et déjà votre soirée du 31 décembre 2002 à la grande salle !



Il était une fois...



Lors d'une de vos promenades au village, vous avez sûrement passé devant le chemin du Poste ou alors quelqu'un vous a demandé où il

se trouvait. Pas de problème, mais une question : pourquoi chemin du poste et non de la poste ?

Tout simplement, parce que à l'origine, il y avait le poste de gendarmerie dans la maison occupée à l'heure actuelle par M. et Mme Badel. Maison qu'on ne peut ignorer. En passant, vous avez sûrement admiré le magnifique rosier grimpant le long de la façade.

Cette maison en a vu défiler du monde. Petit retour en arrière : nous voici au début du 20^{ème} siècle. Elle était bien plus petite qu'à l'heure actuelle et servait de « passade ». Les transporteurs de sel partaient depuis Bex jusqu'à Genève avec leur chargement, le tout tiré par des chevaux. La halte avant Genève, eh bien c'était là. Les chevaux trouvaient à se reposer derrière l'auberge communale et les hommes se retrouvaient dans la maison, préparaient leur repas dans le réfectoire au rez-de-chaussée et ensuite grimpaient dormir dans leur dortoir.

Les années passent. La deuxième guerre bat son plein et les autorités décident de changer l'affectation. La maison est agrandie et on crée un poste de gendarmerie. Au rez-de-chaussée, se trouvait le poste et à l'étage, le logement.

La paix revient, les années passent et le 17 mars 1959, la municipalité reçoit une lettre de la police cantonale vaudoise. Il est indiqué que vu le regroupement des postes de gendarmerie, celui de Chavannes figure dans la liste de ceux dont la suppression est décidée. Déjà, on parlait de regroupement ! La municipalité a alors demandé de pouvoir retarder quelque peu cette fermeture vu l'énorme chantier engendré par les travaux de construction de l'autoroute Genève-Lausanne. La police cantonale annonce la fermeture du poste de gendarmerie de notre localité au 30 avril 1961. Les postes de Coppet et de Crassier le remplaceront.

Nouvelle aventure : la maison va être occupée par les cantonniers de l'Etat. En tout, il y eut 4 cantonniers : MM. Meyer, Rochat, Soumy et Badel. Ce dernier est arrivé en 1973.

Il était une fois... Whisky

Figure emblématique du Paradis du cheval, qui ne le connaissait pas ? En balade, ou au manège, il faisait la joie des grands et des petits. Il est vrai, certaines fois, il commençait à avoir quelque peu de peine à se relever, mais il était là, présence ô combien familière. Et au matin du 26 mars, il nous a quittés, laissant beaucoup de monde un peu orphelin. Alors Whisky, bon



vent au paradis ... des chevaux.

Info douane

Dès les 1^{er} mars 2002, les denrées alimentaires pour la consommation privée dans le ménage propre sont en principe exonérées de redevances au titre de la franchise-valeur jusqu'à fr. 300.00. Le bureau de douane et le poste de gardes-frontière vous renseignent volontiers sur ce qu'on a le droit d'importer.

On en parle...

... Le Grand Bataillard

Le Département de la sécurité et de l'environnement de l'état de Vaud a décidé de classer « Le Grand Bataillard », situé sur le territoire des communes de Chavannes-de-Bogis, de Chavannes-des-Bois et de Commugny, zone alluviale ainsi que bas-marais d'importance nationale.

Le Grand Bataillard est une zone de forêt et de marais située aux abords de la Versoix, le long de la frontière. Ce site est protégé depuis 1961. Ce type de zone est d'importance nationale et le canton doit délimiter, mettre en œuvre les mesures concrètes de protection et veiller à ce que l'affectation du sol soit conforme aux buts de protection. Ainsi, conformément aux ordonnances fédérales, il a été établi un plan et règlement de protection.

... Soirée nouveaux habitants



Jeudi 25 avril, une vingtaine de personnes ont été accueillies par la municipalité et la société de développement. M. Stampfli a brossé un rapide tableau de ce qui se passe dans le village et les nouveaux habitants ont pu faire connaissance des diverses sociétés locales. Le tout s'est terminé de manière conviviale devant un verre de l'amitié.

... Plan directeur communal

une séance publique s'est tenue le 16 avril à la grande salle. Une cinquantaine de personnes ont répondu présent.

M. Ollivier du bureau Urbaplan a expliqué ce qu'est un plan directeur, comment l'intégrer au point de vue régional et cantonal, en bref : à quoi ça sert !

En résumé, les zones d'activités sont maintenues et la plus grande d'entre elles, l'ancienne usine Tavano, a été destinée à l'extension du centre commercial.

Vu les difficultés de l'agriculture, la commune entend favoriser une diversification des exploitations agricoles dans les limites fixées par les lois fédérales.

Pour ce qui est du contournement du village, cette option n'est malheureusement pas pour demain ni pour après-demain ! Et pendant ce temps, les problèmes du trafic, de la circulation intense prennent de plus en plus d'ampleur.

Il reste encore des terrains qui peuvent permettre l'accroissement du village, ce qui veut dire que cela permettrait d'accueillir quelques 500 nouveaux habitants. Cependant, ces étapes d'urbanisation devront être fixées dans le cadre des plans de quartier et le développement ne risque pas de se faire avec une trop grande rapidité.

... SOS chevaux

Dimanche 12 mai, « au Paradis du cheval » environ 300 personnes ont participé à l'action de solidarité proposée par l'association SOS chevaux. Au programme : brunch, restauration à midi, démonstrations équestres. Cette belle fête a permis de récolter des fonds et des parrainages en faveur des chevaux âgés.



... Garde médicale région Versoix-Bellevue-Terre-Sainte

Depuis plus de 30 ans, les médecins installés dans la région de Bellevue, Versoix et Coppet assurent une garde médicale **les samedis, dimanches et jours fériés de 8 heures à 20 heures au N° de téléphone suivant : 079 310 45 00**. En dehors de ces heures, les appels sont déviés sur le 144 qui fournira l'aide appropriée.

... Aire de jeu intercommunale



Vendredi 24 mai, 17h.00 ; l'aire de jeux est inaugurée par les 2 communes. Le soleil brille de mille feux, ce qui relève presque du miracle. Les gens ont répondu présents en masse. Douze équipes vont s'affronter comme des pros. Autour du terrain, les spectateurs suivent les évolutions avec passion, les cris et les encouragements fusent, le tout dans une ambiance bon enfant.

Ensuite, place à la partie récréative et aux rafraîchissements bien mérités. A l'heure de prendre congé, beaucoup ont dit avec un brin de nostalgie dans la voix « ce serait bien de remettre cela »... Au moment de quitter cet endroit sympathique, n'oubliez pas de respecter les champs voisins, alors suivez la route !

... Spectacle des enfants



Les 9 classes de l'école enfantine et primaire réunies, soit environ 180 élèves vont nous présenter « La Terre est belle ». Il s'agit d'un spectacle composé de chants, de textes et de danses. Un spectacle par et pour les enfants.

Il y aura deux représentations à la grande salle : les jeudi 27 juin et vendredi 28 juin à 20h00.

... Les différentes manifestations du village

Ce 29 juin, la « Farfouille des Champs-Blancs » sera organisé sous la houlette de la Société de Développement.

Alors, faites le grand nettoyage de printemps, aérer vos galetas, remises et compagnie, bref pensez à tous les anciens objets qui dorment chez vous et feraient des heureux ailleurs. Si tel est le cas, contactez Mme Wermeille au 022/776 56 73



... Police population



Notre rubrique a vu le jour dès décembre 2000, ceci grâce aux informations du sergent Lugon, spécialiste de la sécurité. Le 31 mai, une page s'est tournée, puisqu'il a pris sa retraite. Un grand merci pour tout ce qu'il a apporté à la région. Il est remplacé par le sergent Genton.

S'il y a peu de délits en Terre Sainte ces dernières semaines, ne facilitez pas pour autant la tâche des malfaiteurs. Les vols à l'astuce sont de plus en plus nombreux, entre autre lorsque vous êtes à la poste ou à la banque pour retirer de l'argent. Vous pouvez être observés. Dans la rue, vous sentez un liquide qui vous coule sur la nuque. C'est à ce moment-là qu'un individu va montrer une fenêtre ou un balcon d'où ce fluide serait tombé. Serviable, il se met à vous nettoyer et profite de l'occasion pour subtiliser votre argent.

Communications de la Municipalité



Obligation d'identifier les chiens par une puce électronique :

En application du règlement du 25.02.2002, tout propriétaire d'un chien nouvellement acquis ou d'un chien nouveau-né doit, dès le 1^{er} avril 2002, l'identifier au moyen d'une puce électronique mise en place par un vétérinaire, qui transmet les données recueillies à la banque de données désignées par le Service vétérinaire : Animal Identity Service SA, Rosenweg 40, 3007 BERNE - Tél. : 031/371 35 30.

Exception : les chiens déjà identifiés au 1^{er} avril 2002 par un tatouage lisible et enregistrés à la banque de données précitée.

Cette obligation devient effective pour tous les chiens dès le 1^{er} octobre 2002.

Le prochain conseil communal se déroulera le mardi 25 juin 2002 au foyer de la salle communale.

Emondage des haies et élagage des arbres :

Il est rappelé qu'en bordure des routes et chemins publics, les haies doivent être émondées et les arbres élagués, selon les art. 8 et 10 du Règlement d'application du 19.01.1994, de la Loi du 10.12.1991 sur les routes.

Emondage des haies :

- a) à la limite de la propriété
- b) à ne hauteur maximale de 0.60 m. lorsque la visibilité doit être maintenue et de 2 m. dans les autres cas.

Elagage des arbres :

- a) au bord des chaussées : à 5 m. de hauteur et à 1 m. à l'extérieur
- b) au bord des trottoirs : à 2,50 m. de hauteur et à la limite de la propriété.



Les propriétaires fonciers et fermiers sont invités à exécuter ce travail le plus rapidement possible, dernier délai le 30 juin 2002, faute de quoi ils seront dénoncés et cette tâche sera exécutée d'office et à leurs frais, selon art. 15 du Règlement précité.

Les dispositions de la Loi à ce sujet sont applicables toute l'année.

Déchetterie :



Ne rime pas avec « dépotoir ».

Les beaux jours arrivent, l'herbe pousse, les mauvaises herbes croissent, bref le chemin de la déchetterie devient indispensable.

Lors de votre visite, restez disciplinés, les sacs poubelles, les sacs plastiques et autres ne doivent pas encombrer les deux grandes poubelles vertes sises à côté du Portakabin.

Vote par correspondance :



Ne mettez pas votre carte de vote dans l'enveloppe jaune (vote nul)

N'oubliez pas de joindre l'enveloppe jaune de vote avec la carte de vote (vote nul)

Compte-rendu de la première séance du Conseil communal

Le 9 avril 2002 a eu lieu la première séance du Conseil communal fraîchement élu. Les préavis soumis aux votes ont tous été acceptés. Il s'agissait de :

- Autorisation générale de plaider
- Autorisation générale pour le placement des fonds
- Compétence financière extrabudgétaire, accord de fr. 10'000.00 de dépassement par poste
- Autorisation générale d'acquisition et d'aliénation d'immeubles et de droits réels immobiliers
- Demande de crédit de fr. 22'100.00 pour le remplacement de certaines bornes hydrantes.

La Municipalité communique l'engagement d'un couple pour le poste de concierges, M. et Mme Carmelo et Paola Cultrera. Monsieur Luc Bornet a été engagé comme employé communal pour les travaux extérieurs, ceci au 2 avril 2002.

Le projet d'aménagement routier de la traversée du village fut refusé par 21 non, 6 oui et 8 abstentions. Un nouveau concept sera mis à l'étude dans le sens des nombreuses remarques faites lors de la séance.

Sylvie COMMENT

Cherchez l'erreur...



Pensez-y...

... Pour faire parvenir vos articles, annonces, poèmes, coups de gueule, idées, etc. :

Madame Marie-Laure BIANCONCINI
Tél. & Fax 776.16.73

Mais oui! **Osez...**